

Charte d'engagement

Je, **soussigné(e)** GAJAN André,
Gérant de ABITA – RENOV - ISOL

Située 43 rue Georges Clémenceau – 76530 GRAND-COURONNE

- autorise les institutions partenaires (Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Normandie, Métropole Rouen Normandie), à **communiquer** sur les engagements de mon entreprise et/ou de mes établissements dans le cadre des éco-défis,

et m'engage à :

- maintenir les pratiques relatives aux défis que j'ai choisi de relever après l'obtention du label (labellisation valable 1 an),
- sensibiliser ma clientèle aux actions mises en place dans mon établissement, à communiquer sur l'opération éco-défis,

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un manquement à ces engagements pourrait conduire au retrait des droits d'usage du label.

Fait à Grand-Couronne....., le 22/11/2019

Signature du chef d'entreprise

ARI
Cache de l'entreprise
43 Rue Georges Clémenceau
76530 GRAND-COURONNE
Tél. : 02 35 67 02 16
Fax : 02 35 67 75 32
EURL au Capital de 8 000 € - RC 434 305 660
TVA intracommunautaire
FR91 434 305 660 - ARI 4332 A



Dossier de labellisation

Identification de l'entreprise

Nom de l'entreprise : ABITA – RENOV – ISOL/ARI

Nom, Prénom du chef d'entreprise : GAJAN André

Adresse : 43 rue Georges Clémenceau

CP : 76530 Ville : GRAND-COURONNE

Tél. : 02.35.67.02.16

Mail : ari605@wanadoo.fr

N° SIRET : 434.305.660.00012

Activité : Pose de fenêtres-Portes-Volets-Vérandas

Date de dépôt du dossier : 25/10/2019

Conseiller CMA76 accompagnant l'entreprise Bruno Lemière

Avis du comité de labellisation (réservé au comité)

Avis positif Avis positif avec réserve Avis négatif

Observations éventuelles :

.....

.....

Fait à Rouen....., le 26/11/2019

Signature du Président du comité



Défis relevés et à engager

Rappel : vous devez relever à minima 3 défis devant appartenir à au moins 2 familles de défis distinctes. L'entreprise peut choisir 2 défis déjà relevés durant les 2 dernières années et s'engage à réaliser un défi supplémentaire au minimum.

Code	Nom du Défi	Actions déjà menées / Impacts obtenus et justificatifs	Actions à engager / Objectifs / Impacts visés	Avis et commentaires du comité
		Prévention des déchets		
PRE1	Réparation - Réemploi	Prend soin et fait réparer les équipements (outillage, meubles, téléphone). Absence de vaisselle jetable.		
PRE3	Stop au gaspillage	Les chutes de PVC sont conservées pour une utilisation ultérieure. Absence de publicité éphémère et jetable via flyers ou brochure (uniquement parution dans Paris-Normandie et panneaux et site vitrine au 11 boulevard du 11 novembre au Petit-Quevilly).		
PRE7	Vente sur mesure	Se fait fort de proposer la réparation avant la vente. Est capable selon les compétences de l'entreprise d'adapter les menuiseries existantes (ex. conservation des vieux volets avec pose d'une simple motorisation).		
		Gestion des déchets		
DEC 1	Collecte sélective	Les palettes sont reprises par une société. Les cartons, PVC, gravats, ferraille, tubes de silicone sont triés et sont déposés à la déchetterie.		
		Energie		
ENE1	Isolation thermique	Vitrine en double vitrage ++		
ENE2	Eclairage		Nouvel éclairage led (X tubes néons remplacés par des tubes led) → économie de 22 kWh/jour soit une économie de 5 700 kWh.	
ENE5	Vitrine et enseigne extérieures	Absence d'enseignes extérieures et d'éclairage nocturne		
		Eau		
EAU1	Consommation d'eau	Absence d'enseignes extérieures et d'éclairage nocturne <i>équipement économique</i>		
		Déplacement - Transport		
TRA3	Déplacement	Est passé d'un 4 x 4 à un VL au GO. Optimisation du planning des déplacements du commercial et des poseurs 1 seul véhicule de chantier).		
		Démarche et consommation responsable		
RES2	Produits d'entretien		Passage à des produits d'entretien éco-labellisés (vitres et vaisselle)	
RES5	Certification environnementale et/ou sociétale	Est qualifié Qualibat et RGE		